

VILLE
de
PORT-SUR-SAÔNE

70170



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
Port sur Saône, le 5 décembre 2012.

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Monsieur Jean-Marie CARTEIRAC, Directeur
Service évaluation, développement et aménagements
durables,
TEMIS - 17E rue Alain Savary
BP 1269
25005 BESANÇON Cedex

Courrier en recommandé avec accusé de réception

OBJET : Construction d'une nouvelle station d'épuration
Demande d'examen au cas par cas dans le cadre d'un défrichement de 0,65 ha

PJ : - 2 exemplaires du dossier de demande incluant le formulaire CERFA 14734*02
- 1 CD-ROM avec le dossier au format PDF

Monsieur le Directeur,

La commune de Port-sur-Saône poursuit activement sa démarche de mise en conformité de son système d'assainissement des eaux usées qui passe par la construction d'une nouvelle station d'épuration pour les seules eaux usées de la commune d'une capacité de 4 500 équivalent-habitants, accompagnée de travaux de réhabilitation sur les réseaux et les principaux déversoirs d'orage.

Les contraintes naturelles liées à la géographie à l'aval de la commune limitent fortement les sites potentiels pour l'implantation d'une nouvelle station d'épuration. Ainsi, le terrain retenu se situe sur la parcelle communale n° 438, section C1, lieu-dit « Champ Rougeot » actuellement boisée. Ce terrain présente des avantages, mais aussi des contraintes qui nécessitent de mener plusieurs procédures réglementaires.

Une réunion que j'ai organisé le 1^{er} octobre dernier, en présence de vos services et d'autres administrations (DDT, Service police de l'eau, ONF), a permis d'aborder l'ensemble des procédures à mener et la chronologie afin de ne pas retarder un démarrage des travaux que je souhaite courant de l'été 2013. L'une des premières étapes est donc le dépôt d'une demande d'examen au cas par cas en application de la rubrique 51-a « *Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale inférieure à 25 hectares* », dans notre cas le défrichement concerne une surface de l'ordre de 0,65 hectare.

Vous trouverez ci-joint en 2 exemplaires ainsi qu'un CD-ROM la demande et le dossier correspondant. Un exemplaire est également adressé au Préfet de Région.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire de Port-sur-Saône

Pour le Maire
L'Adjoint délégué,
Jean-Paul MARIOT

Exploitation d'une station de traitement de type boues activées. L'effluent traité sera rejeté à la Saône et les boues produites seront épaissies et stockées sur le site avant évacuation vers une filière de valorisation adaptée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement, déclaration de projet et mise en compatibilité du POS, déclaration au titre de la loi sur l'eau, distraction du régime forestier

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Capacité Station	4 500 Equivalents Habitants
Emprise du Projet (implantation station + périmètre à défricher/chutes d'arbres)	0,65 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse

En bordure de la Route Départementale n°6, sur la parcelle n°438 de la section C1 du cadastre.

Il s'agit d'une parcelle soumise au régime forestier, (parcelle ONF n°4)

Coordonnées géographiques¹

Long. 06 ° 02 ' 28 " 9 Lat. 47 ° 40 ' 30 " 04

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Port-sur-Saône

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme global de création d'un nouveau système de traitement des eaux usées et d'amélioration de l'assainissement au sein de la commune qui comprend également la réhabilitation de certaines conduites, la création d'un nouveau poste de refoulement, ainsi que la mise en place d'une conduite de refoulement et d'une conduite de rejet.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone ND au POS de Port-sur-Saône : Zone de protection de site.

Parcelle classée Espace Boisé à Conserver et soumise au régime forestier

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS de la commune de Port-sur-Saône, approuvé le 14/09/1982, révisé le 18/02/1999 et modifié le 24/01/2005. A également fait l'objet d'une révision simplifiée le 22/10/05.

Parcelle située en zone ND, et classée EBC. Procédures de mise en compatibilité du POS avec le projet et de distraction du régime forestier en cours.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI prescrit le 03/02/2011, non approuvé
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nouvelle station de traitement n'est pas située en zone inondable, cf note jointe
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Vallée de la Saône FR4301342 et FR4312006 est situé à une vingtaine de mètres du site d'implantation de la nouvelle station
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite la création d'une plateforme pour installer les différentes unités de la station. Aussi les déblais et remblais seront optimisés et les mouvements de terre devraient s'équilibrer, sauf si la nature des matériaux déblayés ne permet pas la réutilisation en remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement d'une surface d'environ 0,65 ha. Cf note jointe
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'incidence sur le site Natura 2000 sera détaillée dans le dossier Loi sur l'eau. Cf note jointe
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression d'une zone forestière d'une superficie totale inférieure à 1 ha. Cf note jointe

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique en zone de sismicité 3
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les principaux appareils générant du bruit seront placés à l'intérieur des locaux d'exploitation afin de limiter au maximum les nuisances sonores
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses seront strictement limitées aux besoins d'exploitation
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet de l'effluent traité à la Saône. Le débit moyen rejeté à long terme est de 0.008 m ³ /s, pour un débit d'étiage de la Saône supérieur à 6 m ³ /s.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à l'origine d'une modification du paysage, cf note jointe
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression d'une zone forestière d'une superficie totale inférieure à 1 ha

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'impact pour ce projet n'apparaît pas indispensable pour les raisons suivantes :

- Le défrichement intéresse une surface restreinte (< 1ha) par rapport au massif forestier concerné dont la surface avoisine les 350 ha dont 70 ha situés à l'Ouest de la RD155 (continuité de l'espace forestier)
- Le positionnement de la zone défrichée, en bordure de route, ne semble pas poser d'enjeu particulier
- Le projet nécessitera la réalisation d'un dossier loi sur l'eau. Par conséquent, les incidences sonores et olfactives, sur les milieux aquatiques, mais aussi sur les milieux naturels ZNIEFF et Natura 2000 seront évaluées
- Des mesures seront prises pour favoriser la bonne intégration de la station de traitement dans son milieu environnant

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note sur le contexte environnemental

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le.

Signature

